



Comité de Bridge de l'Orléanais

Siège : 68 Avenue Wilson

41000 BLOIS

Tel : 02.37.31.36.41

Email : comite.bridge.orianais@orange.fr

Site internet : <https://comite-orleanais-bridge.fr>

Compte rendu de la Réunion du Bureau Exécutif Réuni le vendredi 05 juin 2020 en visio-conférence par Skype

Présents :

Mme Mauricette **DANCHAUD** (Présidente)

Mme Lucette **BOIRE** (Trésorière), M. Alain **DUBOUILH**, Mme Mauricette **FONDS BLET**, Mme Simone **FLEURIET** (Secrétaire Générale) M. Guy **GUÉNAIS**, M. Alain **OPINEL**, M. Patrick **MALBO**, M. Yves **ROBERT**, M. Thierry **SIMÉON**.

En présence de :

Mme Catherine **DUBERNARD-BESSE** (Secrétaire), M. Jacques **PINAUD** (Réfèrent Magic Contest), M. Frédéric **PROUX** (Directeur des compétitions)

Observations Générales :

Des informations reçues, et sous réserve, un seul licencié du comité est décédé officiellement du COVID 19, un adhérent du club d'Argenton sur Creuse. Beaucoup de licenciés n'ont pas eu d'activité bridge pendant toute la période de confinement. Malgré tout de nombreux clubs sont restés attentifs à leur situation en gardant le contact et en prenant des nouvelles.

Certains ont pallié ce manque de bridge en allant sur les sites internet essentiellement BBO et FUNBRIDGE. Toutefois, le nombre n'est pas aussi élevé que l'on pouvait penser. Ainsi aux derniers chiffres communiqués fin mai par la FFB, ce sont :

- 5154 joueurs qui ont joué sur BBO
- 2988 sur FUN BRIDGE
- 5905 jouant à la fois sur BBO et sur FUNBRIDGE

→ Mme **BOIRE** : « Il faut compter que beaucoup jouaient déjà avant le confinement. Et en plus c'était un peu cher ».

→ M. **DUBOUILH** – Mme **FONDS BLET** : « Ce n'était guère plus cher qu'un tournoi de régularité ».

Mme **DANCHAUD** présente les éléments portés à sa connaissance lors du Conseil Fédéral du 04 juin 2020 et demande aux membres du bureau leur avis sur ces questions.

1. Plan de reprise FFB, Comité et Clubs :

Propositions de la FFB

La FFB au préalable de la reprise a préparé un guide sanitaire à titre de protocole officiel qui sera prochainement affiché sur le site de la FFB. La FFB a soumis ce guide sanitaire au représentant du gouvernement et demandé l'autorisation de l'expérimenter dans 7 ou 8 clubs volontaires, mais n'a pas reçu de réponse, au 4 juin.

La FFB diffusera un guide sanitaire dans les prochains jours.

Il est recommandé, pour réduire la manipulation des cartes, l'organisation uniquement de duplicates, baromètres, multi-duplicates, mais ils semblent incompatibles avec les tournois de régularité par paires. Réfléchir à l'utilisation de jeux de cartes et boîtes à enchères personnels.

Il faudra impérativement veiller au principe de distanciation et de port du masque dans les zones de circulation. La pose de plexiglas peut permettre de dispenser du masque à la table.

Il a été indiqué qu'il existait des boîtes de désinfection (80 €) permettant en 2 à 3 minutes de désinfecter jusqu'à 12 boîtes à enchères.

M. Patrick **BOGACKI** (Président de la FFB) a indiqué que chaque club pouvait adapter le guide en fonction de ses locaux. Il a accepté le principe de la reprise et de l'ouverture de clubs et de la validation des remontées de tournoi avec attribution de points d'experts.

Avis du BE :

Mme **BOIRE** : « On a tous suffisamment de jeux de cartes, mais c'est le cours du jeu qui pose un problème. »

Le comité n'a pas à donner d'autorisation de reprise, chaque décision relevant de la responsabilité des Présidents de Club.

2. Plan Clubs

Propositions de la FFB :

La situation des comités et des clubs est très diversifiée sur le territoire national. Pour la comité de l'Orléanais, seuls trois clubs ont signalé des difficultés.

Au cours des dernières semaines, des informations ont été adressées aux présidents de clubs pour :

- Percevoir des dons de tiers défiscalisés,
- Monter un dossier de demande d'aide au fond de solidarité national d'aide aux entreprises ou associations.

La majorité de nos clubs et le comité ont pu passer cette crise sans exposer leur poursuite d'activité. Le comité a mis ses trois salariés au chômage partiel ou total. Trois clubs ont fait part de leurs difficultés.

Prochainement, sera mis en ligne par la FFB, un dossier de demande d'aide au fond de solidarité de la FFB.

Ce fond est alimenté par :

- Les retours de BBO et FUN BRIDGE sur les tournois payants.
78 clubs et 8 comités ont organisé des tournois payants, ce qui permet un retour financier intéressant (60.000 € sur le mois de mai). Une partie sera versée au fond de solidarité, et l'autre partie directement aux organisateurs. L'accord avec BBO et FUN BRIDGE pour ces tournois est validé jusqu'à la fin juin.

Pour les retours financiers d'avril, ils seront versés par virements directs aux clubs dès lundi.

- Une part (non précisée) de la remise de 30% accordée par la WBF sur les cotisations de la FFB soit 30.000 €,
- Une part (non précisée) de la remise de 25% accordée par l'EBL sur les cotisations de la FFB soit 5.000 €
- Une subvention non précisée par une dotation de la FFB.

La commission présidée par M. Jean Louis **COUNIL** (Mme **DANCHAUD** faisant partie des membres) recueillera et examinera tous les dossiers présentés fin septembre pour une répartition de l'ensemble des fonds au mois d'octobre.

Reste la possibilité d'envisager en cas de refus une aide accordée par le comité sous formes diverses à définir.

Avis du BE :

- Le Comité peut encourager les clubs en difficulté à déposer leur dossier à la FFB.
- Sinon on pourra examiner leur situation à la rentrée.
- La commission finances suivra la situation de ces clubs.

Un kit de rentrée sera adressé aux clubs avec des éléments pour tenir leur forum et engager leur recrutement de rentrée.

La campagne de publicité pour le recrutement est en cours de préparation. Elle sera uniquement diffusée sur les réseaux sociaux (le Conseil Fédéral ne voulant pas engager une campagne comme les autres années par voie de presse et de média trop onéreuse) Sur le thème : « le bridge ça cartonne »

3. Calendrier, compétition, agenda (voir annexe 1) :

Propositions de la FFB :

Contrairement au message envoyé à tous les licenciés, M. **BOGACKI** a rappelé que seul le Conseil Fédéral pouvait voter et arrêter le calendrier de la prochaine saison et que rien n'était encore à ce

stade définitif. Il a exposé les propositions que Mme DANCHAUD essaie de résumer ainsi ; le tout sous réserve de toute modification encore possible.

- Les comités auront toute latitude pour finir les épreuves fédérales de la saison 2019/2020 jusqu'au stade de la finale de comité et ce jusqu'au 31 janvier 2021,
- De janvier à juin 2021 : la FFB proposera un calendrier des épreuves fédérales (DN - Excellence et Honneur). Certaines épreuves seront ou pourraient être sacrifiées (Dames, Interclubs, Coupe de France !!!)
- Pour les épreuves Promotion et Espérance, elles relèveront de la compétence régionale du comité et seront uniquement des épreuves pouvant aller jusqu'à la finale de Comité pour désigner des champions de Comité, lesquels pourraient ensuite être invités à Saint Cloud dans le cadre d'une Fête du Bridge. (Pas de précision de dates pour le calendrier ...)
- Pas de précision de dates pour les entraînements nationaux ou autres épreuves,
- Volonté de finir les épreuves donnant lieu à sélection (OPEN par paires, DN, INTERCLUB) sans précision de date.

Un calendrier devrait être établi et présenté à l'AG de la FFB qui est reportée aux 25 et 26 juin 2020.

Avis du BE :

Le BE regrette que la FFB n'ait pas opté pour des solutions plus simples comme la prise en compte de l'année calendaire ou une fin de saison complète en juin 2021.

Le Directeur des Compétitions et la Commission des compétitions, tout en réfléchissant aux innovations à venir, préfèrent attendre le calendrier fédéral avant de préparer le calendrier régional.

Les délais ne permettront pas de faire un agenda, ni même un document simplifié. La Commission communication va donc travailler sur un projet de calendrier PDF numérisé à envoyer par courriel aux licenciés.

4. Classement – PP – PE :

Propositions de la FFB :

M. David HARARI a exposé la méthode axée sur le principe de générosité.

Les points gagnés sur la saison 2019/2020 seront conservés.

Il sera appliqué un coefficient multiplicateur en fonction de ce à quoi les joueurs auraient pu prétendre s'ils avaient pu faire tous les stades des compétitions dans lesquelles ils étaient engagés (donc les attributions étant faites sur les stades annulés, il n'y aura pas de remboursement d'engagements).

Un classement indicatif et sans abattement sera réalisé le 1er février 2021, mais sans valeur réelle puisque le joueur continuera sa saison 2020/2021 sur la base du classement de septembre 2019.

En fin de saison 2020/2021 un nouveau classement sera fait, mais les abattements ne seront que sur les points de la saison 2019/2020 (y compris ceux du coef) puisque la saison 2020/2021 sera incomplète.

L'étude mathématique réalisée laisse apparaître un classement plus favorable pour tous les joueurs. Les comités garderont l'attribution de leurs PP de la saison 2019/2020.

Avis du BE :

La Commission compétitions va se rapprocher de la Commission Michel Papin pour l'organisation de manifestations de fin d'année et réfléchir à organiser les épreuves locales pour distribution des PP (finir le challenge, organiser un simultané du comité en fin d'année, etc...)

5. Bilan Financier du Comité :

Proposition de la FFB :

Pour information la FFB estime son déficit en fin de saison 2020/2021 à 800.000 € en se basant sur une perte de licenciés de l'ordre de 20%.

La situation financière ne devrait pas permettre de régler les travaux nécessaires (étanchéité) et d'embellissement. Il est question de solliciter une augmentation de 10 € par licence.

La question sera soumise au vote le 25 juin.

Avis du BE :

À l'unanimité le BE se prononce contre cette augmentation. Mme **DANCHAUD** votera donc contre cette proposition à l'assemblée générale de la FFB.

Situation financière du comité :

Beaucoup moins de charges en termes d'arbitrage, chômage partiel, finale des scolaires annulée (5.000 €), frais de déplacement du BE réduits.

Le changement du prix des charges pour la mise à disposition de salles pour les compétitions produit les chiffres suivants :

- 10699 € en mars 2019,
- 16394 € en mars 2020,
- Solde bancaire : 47. 400 € et réserves,
- Le Comité a reçu le remboursement du chômage partiel,
- Mme Véronique **PERDEREAU** (Comptable) a repris son travail à raison d'un après-midi par semaine.
- M. Frédéric **PROUX**, à temps partiel, reçoit 84% de son salaire + Prime **MACRON**
- Mme Catherine **DUBERNARD-BESSE**, à temps partiel, reçoit 84 % + Prime **MARCON**

Résultat financier estimé à ce jour à 40.000 €, mais il restera encore quelques frais et abonnements à régler. Pour le budget prévisionnel 2020/2021, il faudra tenir compte d'une perte de licenciés.

6. Agenda :

Pas d'agenda, donc pas de sponsors. Mme **DUBERNARD-BESSE** restera en contact avec eux pour préparer la saison prochaine.

7. Date de la prochaine réunion du Bureau exécutif :

La prochaine réunion du BE est fixée au 30 juin 2020 à 15 Heure au BCT - 43 rue des Frères Lumière 37170 Chambray-Lès-Tours.

8. Conseil Régional et AG :

Les dates seront fixées lors du BE du 30 juin prochain en fonction du calendrier fédéral.

9. Questions diverses :

Il est demandé de travailler sur :

- Tableau des tarifs des arbitrages : Il faudrait que les arbitres reçoivent en début de saison le tarif sur les frais de déplacements, hébergement, de restauration, ainsi que les frais des qualifications qui sont pris en charge par les clubs. La commission financement mettra à jour le tableau,
- Simplification des bulletins d'inscriptions pour les épreuves par quatre : La Commission compétitions va se charger de préparer de nouvelles fiches.

Mme **BOIRE** présente une demande de joueurs aux fins de remboursement d'engagement alors qu'ils ne se sont pas présentés à une compétition. Le BE refuse.

Le Directeur des compétitions demande à Mme **DANCHAUD** de mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la FFB la question du paiement en ligne pour les comités.

Fait le 05 juin 2020 à Bourges.

La secrétaire générale,
Simone **FLEURIET**.

La présidente du Comité,
Mauricette **DANCHAUD**.

Par paires :

- Espérance :** Qualification Blois (12 paires).
Finale nationale (ou de comité) en simultanée (3 centres) (de 10 à 15 paires)
- Promotion :** Finale de comité : Open, Senior Open, Senior Mixte (40 paires)
- Excellence :** Finale de comité : Open (44 paires)

Par quatre :

- Espérance :** Finale de comité (14 équipes max)
- Promotion :** Finale de comité : Dames (5 équipes)
Mixte, Senior Open et Senior Mixte (20 équipes max)
- Honneur :** Finale de comité : Dames, Mixte, Senior Open et Senior Mixte (22 équipes max)
- Excellence :** Finale de comité : Mixte (20 équipes)

Interclubs :

- Division 1 :** Finale de comité : 1 week-end (17 équipes)
- Division 2 :** Finale de comité : 1 week-end (20 équipes)
- Division 3 :** Finale de comité : 1 week-end (20 équipes)
- Division 4 :** Qualifications : Poules 4 matchs de gré à gré
1 week-end secteur 37/41 (19 équipes)
Finale de comité : 1 week-end (24 équipes)
- Division 5 :** Qualification : 24 matchs de gré à gré
Finale de comité : 1 week-end (20 équipes)

Coupe et Trophée de France :

- Coupe de France :**
- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| 2ème Tour : | 5 matchs de gré à gré |
| 2ème Tour repêchage : | 8 matchs de gré à gré |
| 3ème Tour : | X matchs de gré à gré |
| 3ème Tour repêchage : | X/2 matchs de gré à gré |
| 4ème Tour : | X matchs de gré à gré |
| 5ème Tour : | X matchs de gré à gré |
| Demi-finale : | 1 match de 30 donnes |
| Finale : | 1 match de 30 donnes |
- Trophée de France :**
- | | |
|--------------------|------------------------|
| Qualifications : | 53 matchs de gré à gré |
| Finale de comité : | 1 journée (24 équipes) |

Coupe de l'Orléanais et Coupe des clubs :

- Coupe de l'Orléanais :** Qualifications en clubs ??
Finale régionale en simultanée (3 centres) (de 40 paires max)
- Coupe des clubs :** Qualifications en clubs ??
Finale régionale en simultanée (3 centres) (de 40 paires max)